

REUNION MENSUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER – 1er Décembre 2025 – 19H - 21H30

44 rue des Maraîchers

Habitantes, habitants : S. ADDAB, A. BERBATI, M. BRAUN, A. DERAGNE, S. FIKRI, A. GOUMI, J. GUILLAMOT, J. HADDAD, A. KOUYATE, J.-L. MARTIN, M.-P. MASSÉ, C. NADO, L. PRAT, A. SOUMARE, M.O. TERRENOIRE

Mairie : L. MOYÉ (PDL)

Invités : Lola et Arthur, étudiants en Urbanisme,
D. CARMONA, B. LOFFREDA (Conseil de Quartier Père Lachaise-Réunion).

Excusé(e)s : Ph. VASSEUX

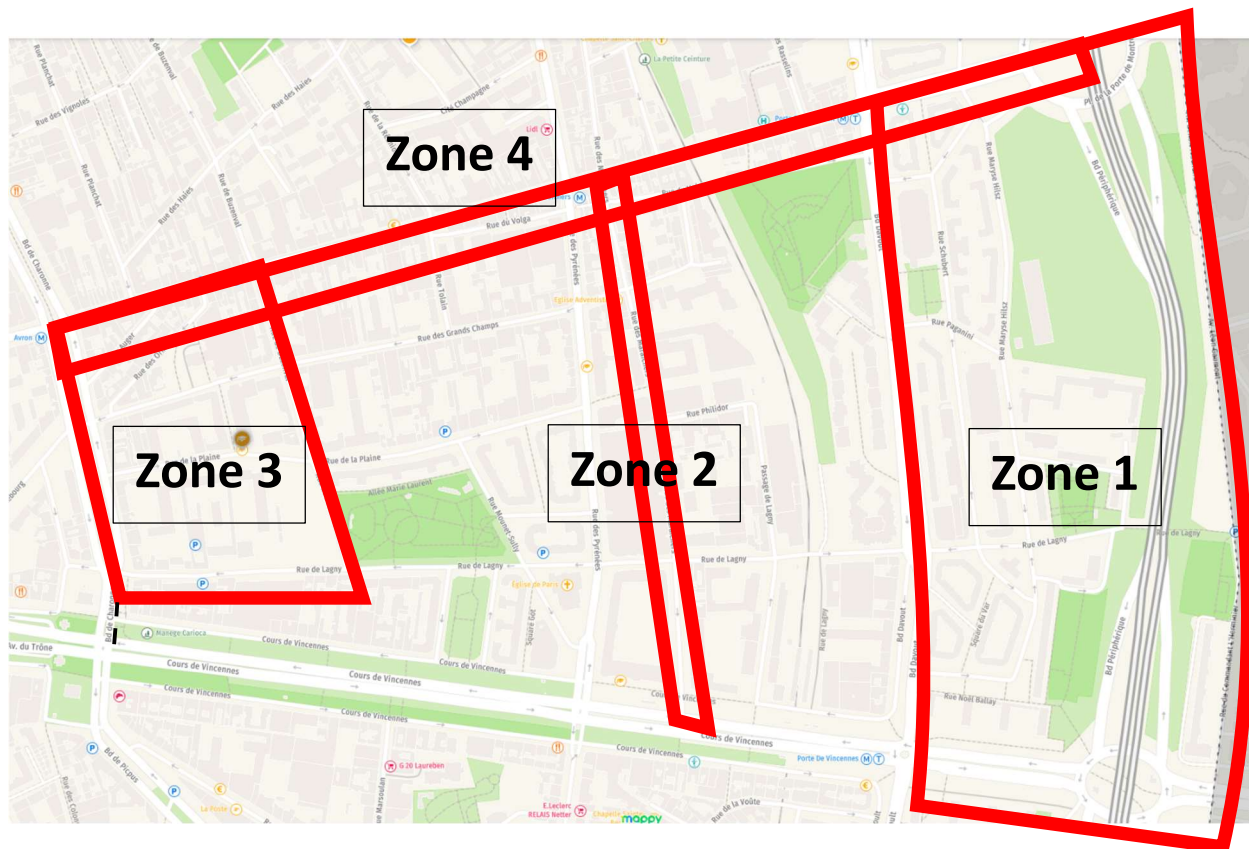
Tour de table de présentation, et bienvenu à Lola et Arthur, étudiants en master 2 d'urbanisme et d'aménagement à l'université Paris-1 Panthéon Sorbonne ; leur formation exige une participation à une démarche participative en présentiel.

1. Projet Diagnostic du quartier et de construction citoyenne d'améliorations avec les étudiants de l'EIVP : choix des sites, confirmation de l'engagement

Rappel, de la démarche de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) en Master 2^e et 3^e année, du planning et de l'engagement attendu des membres du conseil de quartier et présentation de la fiche de candidature qui doit être complétée et adressée avant le 18 décembre 2025.

Pour compléter cette fiche de candidature, une réunion préparatoire a eu lieu avec 4 conseillers afin de proposer au Conseil de Quartier de ce jour, les options de sectorisation à soumettre à la responsable pédagogique du Master EIVP.

Les zones et rues sélectionnées exposées au conseil sont celles pour lequel un projet d'urbanisme paraît nécessaire suite aux remontées d'information des habitants, associations... afin de réduire, résoudre les dysfonctionnements constatés et améliorer l'usage de l'espace public.



4 zones proposées :

- **Zone 1** : Favoriser une circulation piétonne d'EST en OUEST, traverser le boulevard Davout et la rue des Pyrénées. Faire évoluer les stationnements gênants en particulier aux entrées des parkings.

Micro quartier avec principalement des logements sociaux autour du périphérique en prolongement de la porte de Montreuil

Axe = Schubert/Reynaldo Hahn/rue Lippmann,

Rue Maryse Hilsz ; rue Paganini, ; rue Noël Ballay ;

Portion de la rue de Lagny – périphérique jusqu'au boulevard Davout

A noter que ce micro quartier a bénéficié des investissements en végétalisation, rue (trottoir) des écoles, cour OASIS, régulation du trafic routier rue de Lagny (barrières installées à l'intersection avec la rue du Commandant L'Herminier), pistes cyclables, Bibliothèque Assia Djebar, projet de créer une piscine sur le site de l'ex-annexe du collège L.FAURE.

Pour mémoire, l'avenue L. Gaumont fait partie du projet Porte de Montreuil.

- **Zone 2** : Qualifier la rue des Maraichers, en particulier la portion entre rue de Lagny et le cours de Vincennes, un désert minéral !

- **Zone 3** : Micro quartier Charonne-Buzenval, trottoirs étroits rue Auger, rue des Ormeaux, circulation des piétons sur la rue.

Bruit du terrain de sports pour les riverains des rues de la Plaine et de Lagny. Squares et trafic-consommations de drogues.

- **Zone 4** : rue d'Avron, côté pair. Beaucoup de commerces, des parterres végétalisés et des

trottoirs toujours sales, détritiques des commerces, mégots des cafés, déchets des consommateurs.

Après échanges, le Conseil de Quartier valide cette proposition.

La fiche de candidature intégrera un volet introductif de contextualisation.

2. Concours Photo, Bilan

Il est rappelé le contexte et l'historique de ce concours initiée il y a 3 ans par le Conseil de Quartier Père Lachaise-Réunion.

Pour le conseil de quartier Plaine-Lagny, nous avons reçu 70 photos, ce qui pour une première année de participation et avec peu de communication, est un résultat satisfaisant.

Le jury du conseil de quartier présidée par la photographe Laurence Prat, a sélectionné 15 photographies, exposées et inaugurées le 15 novembre 2025 sur les grilles du square Sarah Bernhardt à l'angle des rues Buzenval – Lagny.

Les promeneurs apprécient les photographies et notre vernissage en présence de M. le Maire fût un succès malgré une météo défavorable. Les quinze lauréats ont reçu en dix exemplaires et au format carte-postale, la reproduction de la photographie exposée.

L'exposition sur les grilles est autorisée jusqu'au 24 janvier 2026.

En février 2026, afin de prolonger l'exposition de ces photographies et avec l'autorisation du bailleur de l'ensemble immobilier délimité par les rues R. Hahn, rue de Lagny et rue M. Hilsz, les photographies des deux conseils de quartier seront exposées sur les grilles de la clôture.

Une exposition avait été envisagée dans la bibliothèque A. Djebbar mais pour des raisons techniques et d'engagement budgétaire, l'option n'a pas pu être retenue.

Le montage / démontage pourrait faire l'objet d'un chantier éducatif avec des jeunes du quartier, en discussion pour les modalités.

Quelques Conseillers de Quartier seront indispensables pour encadrer ce chantier en appui de l'encadrement de l'association LES REGLISSES.

Pour l'été 2026, la médiathèque M. DURAS a souhaité exposer les photos des deux quartiers Plaine Lagny et Réunion Père-Lachaise. Un budget pour réaliser un tirage spécifique des photographies a été voté afin d'adapter les formats des visuels aux cadres disponibles.

Ce concours a été porté par le maximum de membres du Conseil de Quartier en renforçant la cohésion du collectif d'animation.

Des progrès restent à faire pour la communication et l'organisation afin de répartir la charge de travail entre les membres du Conseil de Quartier qui s'engageront sur le prochain concours dont la reconduction est validée pour 2026.

Nous remercions chaleureusement Laurence qui a investi beaucoup de son temps, de son énergie, et a pu conseiller par son professionnalisme nos deux Conseils de Quartier.

Laurence propose de rédiger une synthèse pour mieux appréhender et gérer les prochaines éditions du concours.

3. Fonctionnement du CQPL pendant la période de réserve électorale

Il est rappelé que le Conseil de Quartier ne pourra pas se réunir dans la salle prêtée par la Mairie au 44 rue des Maraîchers pendant la période de réserve électorale du 1^{er} janvier au 22 mars 2026, qu'il ne pourra pas y avoir de communication, que la présence de candidats est interdite lors des réunions qui se tiendront, aucune invitation d'élus.

Dans ces conditions, nous avons recensé 3 lieux de réunion possible :

- local prêté par un bailleur social, rue Schubert, accord de principe ;

Demandes à faire auprès :

- de l'EPJ (Espace Paris Jeune) boulevard Davout,

- de la salle paroissiale St Gabriel, rue de Lagny,

En attente pour indiquer aux membres du conseil de quartier les jours et horaires possibles.

4. Commission Sécurité et Propreté

Tous les points évoqués lors de la précédente réunion du conseil de quartier restent d'actualité.

Le conseil de Quartier regrette l'absence d'informations sur les éventuelles actions engagées par la Mairie, ce qui laisse supposer qu'aucune action n'est entreprise (ex. les commerces de la rue d'Avron, les scooters), le non-respect des règles par les établissements publics et assimilés pour la sortie des poubelles par exemple, alors que le secteur privé est verbalisé.

De manière générale, le Conseil de Quartier regrette l'absence de réponses des élus aux problématiques régulièrement soulevées.

Le Conseil de Quartier soutient la démarche du collectif d'habitants du **8 square Patenne** qui subissent **les nuisances sonores et le rejet de monoxyde de carbone à grand volume SOUS leurs FENETRES** du fait d'un important **groupe électrogène** utilisé par une entreprise de construction. Le Conseil de Quartier demande qu'une réponse soit apportée au mail du 18 novembre que la Mairie a reçu.

Question posée aux services de la Mairie : Est-il normal, qu'un camion semi-remorque circule à 3h du matin, passage de Lagny puis rue Philidor où il a été nécessaire de découper des potelets pour lui laisser le passage ?

Un habitant de la rue des Grands Champs interroge le Conseil de Quartier afin de proposer le passage en sens unique la partie de la rue des Grands Champs entre la rue des Pyrénées et la fin de la rue du Volga dans le but de fluidifier la circulation à l'angle du 118 et aussi dans un idéal de verdir la rue. : le conseil suggère à l'habitant, de porter sa proposition auprès des conseils syndicaux des résidences de cette portion de rue afin de faire une demande collective à la Mairie.

Devant la pharmacie 66 rue des pyrènes une voiture blanche immatriculé GQ-407-WG est abandonné depuis plus d'un mois elle est couverte de feuilles mortes : comment se fait-il que la PM n'ait pas donné instructions de mettre en fourrière ce véhicule ?

Pour mémoire auprès des riverains :

Le Conseil de Quartier rappelle aux Habitants.tes de télécharger [L'application DansMaRue - Ville de Paris](#) vous pouvez en quelques clics, signaler une anomalie dans l'espace public qui sera directement transmise au service de la Ville compétent. Vous serez directement informé des mesures prises par nos équipes pour la traiter. Les signalements se font en 3 clics et les services sont réactifs.

4. Suivi du bois de Charonne

Toujours des intrusions après les heures de fermeture avec tirs de feux d'artifices, feu au niveau de l'aire de jeux des enfants dans le jardin de la gare de Charonne (probablement un barbecue), nuisances sonores de groupe d'individus.

Les signalements sont faits à écoute20 et à la Mairie.

Le 3975 régulièrement appelé ne semble pas avoir connaissance de la localisation du Bois de Charonne et de sa liaison avec le Jardin de la gare de Charonne : message fait à la Cheffe de la PM du 20° pour que le standard du 3975 puisse savoir de quoi il s'agit.

Une réunion de suivi demandée en septembre se déroulera enfin après plusieurs rappels le 8 décembre 2025, comme la Mairie s'y était engagée en Avril.

5. Projets Évènements 2026 – Groupe Animation.

Ce point sera traité lors d'un prochain Conseil de Quartier

6. Projet Fresque - École rue des Maraîchers

Le devis de 2.000€ a bien été enregistré par les services de la Mairie et son imputation est sur le budget investissement 2025.

7. Sujets divers.

L'association LES REGLISSES a besoin de vêtements de sports d'hiver en taille M et L afin que les jeunes participants à un séjour en montagne puissent réaliser ce projet. Pour vos dons voici le lien [75 - SPS Les Réglisses - Droit d'Enfance](#) et un N° de tél 01 43 66 58 15. N'hésitez pas à diffuser cette demande d'aide.

Ce conseil de Quartier aura été l'occasion de partager de délicieuses gourmandises préparées avec générosité par des membres du Collectif d'Animation. Un grand merci à toutes et tous !

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année !

La Prochaine réunion mensuelle se tiendra le :

A fixer en fonction de la disponibilité de salle de réunion